

FRG. J.
2-2031

Cose
FRG

21683



ACCUSATION (*)

PORTÉE

DANS LA CONVENTION NATIONALE,

En la séance du 24 Vendémiaire, an 4,

CONTRE ROVÈRE, député du département
de Vaucluse,

PAR J. B. LOUVET,

DÉPUTÉ DE LA HAUTE-VIENNE.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

A quels périls vient d'échapper cette liberté sainte pour laquelle une Nation généreuse triomphoit depuis cinq ans ! à quelle époque du monde et dans quelles annales chercher une conspiration plus vaste, mieux ourdie, préparée de plus loin, amenée si près du succès ! Les rois y avoient mis leur plus cruelle espérance : l'affreux génie de leurs plus vils ministres s'y étoit épuisé.

(*) J'ai cru remplir les intentions de la Convention nationale en refondant dans ce Discours tout ce que j'avais dit dans la séance publique du 24 et la veille dans le comité général.

Ils avoient dit : Les apôtres de la philosophie et de la vérité ont fait leur révolution ; que les écrivains du fanatisme et du mensonge la défassent.

L'enthousiasme de la liberté les consume ; pour l'éteindre , essayons de les flétrir. A d'honorables titres substituons des dénominations odieuses ; qu'elles s'étendent sur eux et qu'elles les enveloppent d'un voile de honte et de sang. Faisons qu'on ne puisse plus croire au républicanisme irréprochable, et que bientôt il n'y ait plus un patriote assez osé pour réclamer ce nom.

Comme les enfans de l'ancienne Lacédémone , par des airs guerriers ils s'animent à la victoire : proscrivons leurs hymnes de gloire ; remplaçons-les par des chants de massacre.

Puisqu'il faut des passions à ce peuple , recomposons-lui des passions haineuses. Que des Hébert nouveaux s'élèvent au milieu de lui ; qu'avec un autre langage et sous d'autres formes on lui fasse entendre encore le cri des proscriptions.

Le 2 septembre faillit étouffer leur République en son berceau ; recommençons un cours d'assassinats , et que les meilleurs citoyens soient menacés d'une plus prompte mort.

Leur jeunesse résiste à nos armes ; voyons , puisqu'on ne peut la vaincre , s'il n'est pas possible de la corrompre ou de l'égarer.

Tout le fer de l'Europe n'a pu entr'ouvrir leurs phalanges , déchirons-les de leurs propres mains. Par-tout ils sont vainqueurs sur leurs frontières ; faisons chez eux la seule invasion désormais possible ; donnons-leur sur tous les points des dissensions intestines. Que l'Est, l'Ouest et le Midi soient en même temps frappés de la guerre civile.

Sur-tout allons au cœur : leur gouvernement organise de nouveaux triomphes ; à tout prix , décréditons leur gouvernement. Qu'il soit chargé de calomnies , qu'on l'abreuve d'outrages , qu'on le circonviennne de difficultés ; et pour sa perte plus certaine , jetons jusque dans son sein quelque ennemi secret qui l'entrave et qui le trahisse.

Allons au cœur , allons à cette assemblée de républicains , jusqu'à présent si facile à décimer , si difficile à dissoudre ; ramenons au milieu d'elle les soupçons vagues , les divisions sourdes , l'inquiétude , la défiance , et , s'il se peut , l'image de la terreur.

Que cette constitution qu'ils ont faite ne puisse s'établir , ou du moins n'ait point de garantie. Que pas un d'eux ne reste pour la soutenir ; et si , malgré tous nos efforts , la majorité de ces vingt millions d'hommes se décide pour les deux tiers , recourons aux derniers moyens : les émeutes , le fer , le poison. Que les nôtres pervertissent l'opinion ; que leurs Parisiens soient frappés d'un esprit

de vertige ; qu'ils préparent eux-mêmes leur ruine ; que d'habiles meneurs s'emparent de ces sections turbulentes ; que de toutes les extrémités , nos assassins accourent au centre ; que l'étendard contre-révolutionnaire ne paraisse pas encore ; que d'abord les seuls drapeaux de la rébellion s'élèvent ; que pour la troisième fois il se voie environné d'armes , ce sénat si fatal aux maîtres du monde ; mais qu'enfin ses destinées s'accomplissent ; qu'il soit détruit , entièrement détruit ! qu'on l'égorge !

Alors nos mains royales s'appesantiront sur cette France qu'il faut démembrer , sur ce Paris qu'il faut mettre en poudre.

Ainsi le ministère anglais avoit médité ses plans , et déjà , pour leur exécution , se présentoient Monsieur devant la Provence , où les compagnies du Soleil égorgéient les républicains ; Condé devant la Franche-Comté , encore épouvantée du voisinage des compagnies Jésus ; la Franche-Comté , où les autorités constituées venoient d'être organisées de la manière la plus propre à recevoir un prince ; d'Artois devant la Bretagne , où l'exécrable chouanerie se soutenoit , entretenue des secours d'une main cachée ; enfin , l'insolent Anglais devant la Normandie , que , depuis trois mois , et dans le Calvados principalement , on travailloit de toutes les espèces de fanatisme , au détriment des patriotes incorruptibles , et au profit de l'étranger corrupteur.

Cependant l'étranger pouvoit-il montrer tant d'audace , s'il n'étoit appuyé de quelque grande intelligence dans l'intérieur ? Existoit-il au sein de la République un homme puissant par les places qu'il occupoit , plus puissant de sa profonde habileté dans les intrigues les plus perverses , un homme qui , l'œil ouvert sur vos comités de gouvernement , appuyé d'une main sur le secret comité de Bâle , et de l'autre sur le cabinet de Saint-James , centre des correspondances ennemies , instigateur principal des mouvemens séditeux , exerçant sa vaste influence sur les départemens les plus éloignés , dirigeât aussi , par ses entours , les meneurs des sections de Paris , sût avec art éblouir les simples , effrayer les foibles , comprimer les républicains , encourager les royalistes , dominer même ici par les ruses d'une tactique abominable ? Un tel homme existoit-il dans cette enceinte , au milieu de vous ? Représentans du peuple , je n'en doute pas .

Mais que Larivière , Lesage , Lanjuinais , aient trempé dans de tels complots ; qu'ils aient à ce point oublié les vertus qui leur ont mérité la plus glorieuse infortune , j'ose affirmer que la chose n'est pas possible ; et je m'étonne que Tallien , qui vous est venu soumettre les soupçons que lui inspiroit la conduite de quelques-uns de ses collègues , auxquels on ne peut reprocher que de ne s'être pas assez fortement prononcés dans de grandes circonstances , ait négligé de vous nommer le véritable auteur des dangers de la patrie , cela que j'accuse de tous nos maux.

Celui-là m'a dit quelquefois qu'il poignarderoit à la tribune qui conque oseroit l'y dénoncer. Eh bien ! Rovère, prépare ton poignard, c'est toi que je vais démasquer.

L'étranger vouloit une réaction complète dans laquelle on envelopperoit de proche à proche tout homme qui depuis 89 auroit servi la révolution. L'étranger vouloit qu'un titre nouveau fût inventé pour des proscriptions nouvelles ; qu'à ce mot *fédéraliste*, au moyen duquel on avoit immolé tant de républicains vertueux, on substituât une expression non moins susceptible de s'étendre au gré des bourreaux ; de sorte qu'il n'y eût bientôt plus un patriote pur, pas même un membre de cette assemblée, qui, retourné dans ses foyers, ne dût être traduit devant les tribunaux, ou massacré dans les prisons, comme un buveur de sang, un terroriste. L'étranger vouloit qu'en même temps on s'appliquât à faire que le royalisme fût regardé comme une chimère, jusqu'à ce qu'on eût favorisé ses progrès.

Eh bien ! dans cette enceinte, et au comité ; et à la réunion, et dans les conciliabules, Rovère, depuis plus de trois mois, jusqu'au 13 vendémiaire, ne voyoit par-tout que du terrorisme, ne voyoit le royalisme nulle part, ne parloit que de la terreur prête à renaître, et, il n'y a pas plus d'un mois, m'accueillit d'un ricanement dérisoire, lorsqu'à la réunion je voulois appeler l'attention de mes collègues sur leur ennemi véritable, le royalisme qui s'agitait dans les sections de Paris. Eh ! qui voudroit contester que Rovère employoit toute son astuce à nous entretenir constamment de périls imaginaires, et à détourner ainsi notre attention des dangers sérieux dont lui et les siens nous tenoient déjà comme investis, et qu'ils alloient aggraver encore.

L'étranger vouloit que le gouvernement fût entravé. J'atteste les membres du comité que Rovère n'a rien épargné pour cela : chicanes perpétuelles, arguties misérables, fatigans débats prolongés jusqu'à la fin des nuits, tout moyen de lasser notre patience et de consumer notre temps, lui étoit bon. Nulle occasion d'embarrasser notre marche ne lui échappoit. Toute mesure de gouvernement, il la disoit révolutionnaire ; tout moyen propre à comprimer les agitateurs, les calomnieurs, la foule des chouans, tous les assassins, il l'appeloit moyen de terreur ; on ne pouvoit témoigner l'impudence d'extirper des fléaux dévorans, sans qu'aussitôt il vous adressât, d'une manière indirecte, cette observation malignement insidieuse, qu'il falloit bien prendre garde d'imiter Robespierre.

L'étranger avoit besoin que les secrets du gouvernement fussent trahis. Représentans, celles de nos motions faites dans l'intérieur des comités, et qui n'ayant pas eu de suites, ne pouvoient être sues de personne au dehors, comment parvenaient-elles aux écrivains char-

gés de nous déchirer ? Je veux citer un fait. Les comités avoient décidé qu'on vous feroit un rapport sur les commissaires envoyés par les sections de Dreux à Paris ; je dis au rapporteur : N'oublie pas de dire à la Convention que les mouvemens qui ont lieu autour de Paris, ne tendent qu'à affamer Paris, en empêchant l'arrivage des subsistances ; n'oublie pas de faire sentir que ces mouvemens sont l'ouvrage des meneurs des sections de Paris ; qui veulent dissoudre la Convention, en l'accusant de faire mourir de faim les habitans de cette commune. Rovère, qui étoit présent, s'écria : il ne faut pas accuser les sections sans preuve, car on diroit que nous faisons des carnagies comme Barère.

Dès le lendemain, la gazette française inséra un avis aux sections, dans lequel on leur disoit qu'il falloit prendre garde ; que les tyrans ne manqueroient pas de les accuser de vouloir affamer Paris.

Mais cet homme qui communiquoit à l'étranger nos arrêtés et nos plans de campagne, quel est-il ? le beau-frère d'un homme qui étoit secrétaire de Rovère il y a moins de six mois.

L'étranger vouloit ce qu'il a voulu constamment : qu'on vous enlevât par des calomnies l'amour et le respect des citoyens.

Vos plus vils ennemis, vos plus audacieux calomniateurs, les écrivains de Charette et de Pitt ont trouvé dans Rovère un défenseur aussi adroit que persévérant.

Lui qui, même avant le 31 mai, avoit attaqué la liberté de la presse, défendoit aujourd'hui ses plus intolérables abus.

Arrêter le débit de ces poisons dont plusieurs libellistes tuoient journellement l'opinion publique, c'étoit encore agir comme Robespierre ; et vous observerez qu'à mesure qu'à la réunion des comités, l'un de ses membres se prononçoit avec force pour la République, il étoit le lendemain livré à ces journalistes qui ne manquoient pas de le désigner comme un partisan de la terreur.

Ce fut ainsi que tout-à-coup Revellière et Daunou se virent assaillis par cette bande d'imposteurs, et frappés, après Chénier, Sieyès et tant d'autres, du mot de réprobation générale : *terroristes* !

L'étranger avoit besoin que les sections rebelles eussent un point d'appui dans cette assemblée ; il y falloit donc opérer une scission. Comme on désespéroit de corrompre Lanjuinais, Lesage, Larivière, on avoit étudié soigneusement le caractère de chacun d'eux.

On savoit que Lanjuinais avoit des préjugés religieux, on l'avoit entouré de prêtres : on savoit que Larivière portoit un tendre attachement à sa mère et à sa femme, on l'inquiéta pour tous les objets les plus chers à son cœur ; on lui fit croire qu'on vouloit

Accusation contre Rovère ; par Louvet. A 3

frapper en lui leur soutien. On fit croire à tous qu'on vouloit rétablir un régime de terreur.

Rovère et Saladin étoient les instrumens infatigables de ces insinuations traîtresses.

J'entrai un jour dans cette maison où se réunissoient quelquefois plusieurs de nos collègues. Saladin, qui ne m'attendoit pas, leur disoit que le comité de législation avoit dressé l'acte d'accusation de sept ou dix membres de la Convention. Je le sommai de déclarer quels étoient ces membres, et quels étoient ceux qui avoient dressé cet acte d'accusation; il répondit que le moment n'étoit pas venu de les nommer.

Larivière, travaillé de cette cruelle pensée qu'on vouloit rétablir la terreur, s'écria qu'il ne donnoit que vingt quatre heures à celui qui avoit conçu ce plan, pour y renoncer; que, passé ce temps, il le dénonceroit à la tribune. Larivière désignoit quelqu'un et ne nommoit pas. Rovère, en l'interrompant, dit: c'est Siéyes.

Rovère doit avoir des preuves que l'on vouloit rétablir la terreur, et que Siéyes étoit à la tête du parti qui y travailloit: sinon Rovère est le perfide que l'étranger tenoit au milieu de nous pour nous diviser.

L'étranger vouloit, et vous en avez la preuve dans cette correspondance d'émigrés, surprise chez le conspirateur Lemaître; l'étranger vouloit que notre jeunesse égarée ou corrompue fût poussée à tous les excès de la rébellion. Eh bien! pesez cette dénonciation de Legendre, que Rovère avoit pu, de sa seule autorité, arrêter les mouvemens royalistes de ces jeunes gens qui, après la victoire de Quiberon, vouloient empêcher qu'on chantât l'hymne des Marseillais à la garde montante, qui étoient parvenus à faire un club de la salle de l'opéra, qui avoient fait des applications inquiétantes pour la tranquillité publique, qui avoient applaudi à outrance à l'apparition d'un plumet blanc sur le théâtre, et à ces vers d'Iphigénie:

*Au fils d'une grande déesse
Rendez un hommage éclatant:
Préparez-vous, belle jeunesse.*

Qui étant venus assaillir un des comités de gouvernement, disoient qu'il y avoit dans l'assemblée un triumvirat qu'il falloit abattre, et crioient: à bas la Convention!

Pesez ces faits, et permettez-moi d'en conclure avec Legendre, que quiconque pouvoit arrêter à volonté de pareils mouvemens, avoit sans doute la puissance de les diriger.

Qu'il vous explique, au reste, par quelle étrange fatalité il arriva que, dans cette soirée du 30 messidor, à l'instant même où les sédi-

teux arrivèrent en force sur le Petit-Carouzel, lui Rovère, président du comité de sûreté générale, abandonna tout-à-coup le fauteuil, et s'éclipsa.

Qu'il explique cet autre fait déclaré par Calès. Celui-ci s'étoit plaint avec chaleur de l'audace de ces jeunes gens. Rovère lui dit le lendemain : Qu'as-tu fait Calès ? sais-tu bien que tu as tiré sur mes grenadiers ? Ses grenadiers sont ceux qui ont battu la générale le 11, 12 et 13 vendémiaire, et qui, dans cette dernière journée, ont voulu égorger la Convention, l'armée et les patriotes de 89, que Rovère appelloit tous, sans distinction, des terroristes.

Ses grenadiers sont ceux auxquels on vit Rovère applaudir le jour que, sortis de la section Lepeletier, ils vinrent à cette barre insulter la Représentation nationale, lui parler du ton des Hébert et des Chaumette ; ce sont ceux desquels Rovère disoit ce jour-là : *Ils ont raison.*

Représentans, ce que l'étranger vouloit sur - t, c'étoit que les patriotes fussent persécutés ; c'étoit qu'on les jetât dans les fers, ou qu'on les poussât devant des tribunaux ennemis ; c'étoit qu'en déclarant contre la terreur, on organisât la terreur contre les républicains. Représentans, à l'époque où les *Compagnies de Jésus* furent formées à Lyon, et celles *du Soleil* à Marseille, Rovère faisoit perdre en ajournemens continuel un temps précieux. Il employoit dans les comités toutes les ressources de sa tactique pour gagner du temps : il avoit sa correspondance à part, et la plus active correspondance. Presque tous les jours il lui arrivoit des couriers porteurs de dépêches, dont il ne livroit au comité que ce qu'il jugeoit à propos de laisser connoître. Il croyoit bien que les terroristes, par-tout désarmés et dans les fers, alloient égorger ; mais les royalistes, par-tout libres, par-tout dominateurs, formés dans le Midi en compagnies d'égorgeurs, il ne croyoit pas qu'ils pussent ni qu'ils voulussent assassiner. Cependant les *septembrisades* continuoient leur cours horrible ; une véritable terreur étoit organisée. On vouloit la ramener des extrémités au centre, de Marseille et de Lyon jusqu'aux portes de cette assemblée.

On commençoit la boucherie des républicains, pour que bientôt il ne restât plus en France un seul ami de la liberté : et pour que, sous l'influence des massacres, les élections ne portassent au corps législatif que des partisans de la royauté.

Qu'il dise, Rovère, pourquoi ces conciliabules tenus chez lui ? pourquoi cette contre-police à part ? pourquoi, sur-tout, cette rencontre d'un nommé Villiambe, cet homme accusé par six citoyens d'avoir voulu les corrompre et de les avoir engagés à livrer la ville de Rennes aux Chouans ? Surpris comme il arrivoit de Jersey, porteur de deux lettres originales des princes à l'armée catholique et royale ; émigré deux fois de son propre aveu, il avoit été arrêté.

Qui l'a remis en liberté ? on l'ignore. On le cherche : représentans du peuple , où croyez vous qu'on le retrouve ? auprès de Rovère, dont il est l'agent.

Si la foule des faits qui ont été cités ne démontre pas que Rovère étoit l'un des principaux agens des puissances , je ne sais où l'on trouvera cette preuve morale qui porte la conviction dans l'ame des jurés.

Je devrois peut-être mépriser les récriminations de Rovère. Je l'avois accusé comme j'accusai Robespierre ; il vient de me répondre comme lui. Il dit que je le hais : et pourquoi ? parce qu'il s'est opposé à ce qu'on me donnât des presses de Didot. Et d'abord c'est de lui que je viens d'apprendre qu'il s'étoit opposé à ce qu'on me délivrât des presses. Il sait d'ailleurs qu'elles ne m'ont pas été données ; il sait qu'elles ont été prêtées au rédacteur sous l'obligation de les représenter à la nation , à la première réquisition qui lui en seroit faite.

La raison, la seule raison qui m'a décidé à prendre la plume, c'est qu'alors il y avoit très-peu de journaux qui défendissent la liberté , et que je voulois encore payer une dette à mon pays , en combattant les écrivains de cette contre-révolution à laquelle vous n'avez échappé que par une suite de prodiges.

Eh ! si j'étois capable de céder à des ressentimens personnels, aurois-je besoin de rechercher contre Rovère des motifs aussi vils et aussi récents ? Ce Rovère , cet ennemi si furieux du terrorisme , n'en fut-il pas autrefois l'un des plus furieux sectateurs ? Représentans du peuple , ce Rovère n'est-il pas couvert du sang de Barbaroux ? n'a-t-il pas proscrit Mazuyer ? La voix publique ne l'accuse-t-elle pas d'avoir ouvert la glacière d'Avignon ? Des ressentimens personnels ! moi ! moi , je ne sais haïr que les ennemis de mon pays. Depuis que je suis rentré parmi vous , représentans , ma bouche s'est-elle jamais ouverte pour solliciter des vengeances ? ne m'êtes-vous pas témoins que je n'ai parlé ici que pour qu'on sacrifiât tout au saint amour de la patrie ? Je pensai , en y rentrant , qu'un affreux régime avoit existé , qu'une foule d'hommes égarés l'avoient servi en croyant servir la chose publique ; mais qu'au milieu d'eux étoit un petit groupe de scélérats qui n'étoient entrés dans la Convention que pour la dissoudre. Je me dis : écartons tout ressentiment , oublions les longs malheurs de la proscription ; parmi ces hommes , il y en a qui , dans leur erreur profonde , me croyoient un ennemi de la République ; ils m'ont frappé , ils ont bien fait. Mais cherchons aussi quels sont les monstres de perversité qui ne s'étoient jetés parmi les républicains que pour les calomnier et les égorger.

J'ai observé. Je l'ai vu , ce Rovère , d'abord l'un des plus exagérés de la montagne , ne plus parler ensuite que des rigueurs à exercer contre les exagérés.

J'ai vu les mots *justice* et *humanité* toujours placés sur cette bouche encore dégouttante du sang le plus pur : et j'ai frémi d'épouvante ! Cet horrible ami de l'humanité, je l'ai vu cherchant à vous dissimuler sans cesse de nouveaux assassinats organisés contre les nouvelles victimes qu'il frappoit d'une nouvelle dénomination. Je l'ai vu dans cette enceinte composer sur quelques œufs rouges une histoire de conspiration ; chercher à me surprendre à moi-même, dans un moment d'humeur, quelque desir de vengeance, et me dire alors, après une épuration déjà longue : Louvet, il faut demander que le comité de législation s'occupe d'une nouvelle épuration. Et dans le même temps, il faisoit insinuer à mes collègues qui prennent place de l'autre côté, que la terreur alloit se rétablir, que plusieurs d'entre eux devoient être frappés d'un décret d'accusation.

D'un œil attentif, je le suivais pas à pas, ce Rovère : il avoit, comme terroriste forcené, provoqué le 31 mai (1) ; je l'ai vu de

(1) J'ai toujours cru, et j'avois même imprimé depuis long-temps, que beaucoup d'hommes égarés avoient soutenu la journée du 31 mai, sans pénétrer les intentions de ses auteurs ; mais que ceux-ci, au nombre de sept, je crois, étoient des royalistes d'une profonde scélératesse : à cet égard, que de lumières viennent de jaillir de la seule déclaration que Dubois-Crancé a faite contre Rovère, dans notre comité général ! Je crois devoir la rapporter ici :

Dubois-Crancé. Je vais prouver combien les accusations de Louvet contre cet homme cauteleux, sont fondées.

Quoique les temps soient déjà loin de nous, je dois rappeler, et les pièces authentiques en font foi, que Toulon, Marseille et Lyon étoient, après le 31 mai, sous l'influence de l'Angleterre ; que c'étoit le comité central de Marseille qui, par ses députés à Lyon, à Toulon, et sur la flotte de l'amiral Hood, conduisoit la conjuration.

Rovère étoit alors dans le département de Vaucluse, quoique ce ne fût pas sa mission ; il voulut se mêler de diriger le général Carteaux, que mes collègues et moi avions envoyé pour sauver le Midi : eh bien ! le 23 juillet, il écrivit à Carteaux, pour lui défendre d'approcher de Marseille, avant qu'il n'eût reçu des renforts que je devois lui envoyer, disoit-il, après le siège de Lyon, qui n'étoit pas commencé. Rovère devoit mieux connoître que moi la situation de Marseille, puisqu'il en étoit de 60 lieues plus près ; il devoit savoir combien le danger étoit pressant. Carteaux le sentoit bien ; il entra dans Marseille le 24, malgré les ordres de Rovère ; et il fut constaté ensuite par les lettres écrites à bord de l'amiral anglais, par les commissaires de Marseille, que cette ville seroit livrée le 26.

Si Rovère dit qu'il n'a pas connoissance de ces faits, je lui de-

tous ses moyens préparer la journée des royalistes, le 13 vendémiaire. Je l'ai vu; je me suis dit : enfin le voilà, le perfide royaliste habile à prendre, selon les temps, un masque différent et un différent langage; mais toujours constant vers ce but d'aigrir, de diviser, de déchirer, d'assassiner la Convention nationale et la République; le voilà, le plus cruel artisan de nos discordes civiles! le voilà, l'agent des puissances!

Qu'il m'est douloureux cependant que Lesage, Lanjuinais, Larivière, aient été dénoncés! Je crois que Tallien n'a demandé un comité général que parce que le soupçon portoit sur des hommes jusqu'alors exempts de reproches; car s'il ne s'étoit agi que d'accuser Rovère et Saladin, il n'y avoit point à balancer; on devoit le faire sur l'heure, en présence du Peuple français.

Oui, je ne crains pas de l'affirmer, Larivière, Lesage et Lanjuinais sont des républicains vrais, purs, inflexibles, et qui travailleront puissamment avec nous à déjouer une conspiration que j'entrevois, et dont je vous dois compte.

J'ai cédé aux considérations puissantes présentées par Daunou pour ne pas dissoudre le corps électoral de Paris; mais je n'en ai pas moins la conviction que si les principaux meneurs des sections, qui sont dans ce corps électoral, nomment des républicains, c'est qu'ils ne pourront pas faire autrement. Il y a entre eux et les corps électoraux des environs de Paris, qui sont les plus chouanisés, une correspondance suivie, à la tête de laquelle il me semble que Rovère est placé.

Cette correspondance a pour objet de faire que ces corps électoraux ne choisissent dans les deux tiers que les mêmes membres de la Convention, au nombre de cinquante ou soixante; de manière que le corps législatif ne se trouveroit composé, pendant les premiers jours, que de ces cinquante ou soixante membres anciens, joints à une centaine de nouveaux élus par les départemens environnant Paris. Alors Saladin feroit la motion qu'il a promise; il diroit qu'il n'appartient point à cinquante membres de la Convention seulement de nommer quatre cent cinquante députés, et il demanderoit qu'on renvoyât aux assemblées électorales pour qu'elles choisissent ces quatre cent cinquante représentans. Ainsi le décret des deux tiers, qui déplaisoit si fort aux meneurs, ce décret seroit annullé par le fait.

manderai pourquoi deux ans après, il y a environ trois mois, il en a gardé rancune contre le général Carteaux, au point de lui écrire qu'il ne pouvoit se mêler de lui faire obtenir son remplacement, parce qu'il avoit été employé contre Marseille.

Comme il est important de ne pas céder davantage à tel ou tel ci-devant membre de la Convention, qui voudroit rentrer par la violence, qu'aux meneurs des sections qui sont dans le corps électoral, je demande que la Convention prononce fortement la résolution où elle est de faire exécuter la volonté du peuple, qu'elle jure de périr toute entière plutôt que de souffrir que les décrets de 5 et 13 fructidor ne reçoivent pas leur entière exécution. Cette séance où vous avez juré de faire exécuter la volonté du peuple, et où vous avez déclaré de nouveau que le corps législatif sera constitué irrévocablement le 5 brumaire; cette séance sera salutaire pour la République.

Je demande que toute la correspondance que nous avons entendue hier, et qu'on peut lire sans danger, soit lue à cette tribune.

Pourtant il ne suffit pas d'arrêter la conspiration, il importe de s'assurer des conspirateurs. Le royalisme, qui sans doute fondeit ses espérances sur les divisions qu'il comptoit voir éclater dans cette enceinte, à la suite du comité général, relève un front menaçant. Eclairiez la République sur les dangers qu'elle a courus. Montrez aux habitans de cette commune l'abyme où on les précipitoit. Dites à la France que c'étoit l'étranger qui l'alloit démembrer; dites à Paris que c'étoit la hideuse royauté qui revenoit dans ses murs. Dites-lui que les rois n'y rentreroient pas sans y apporter le dessein de la mettre en poussière. Les haines des rois sont implacables, et leurs desseins de vengeance ne souffrent pas de longs retards. Ils les mettoient en poussière, ces fauxbourgs qui osèrent, au 14 juillet, renverser la Bastille. Ils la décimeroient, cette garde nationale, devant le trône irrémisiblement coupable, puisque, le 6 octobre, elle alla toute entière insulter le trône, et qu'elle osa ramener dans ses murs un monarque prisonnier. Tôt ou tard ils la sauroient réduire, cette immense population, toute entière et à jamais criminelle devant les rois, puisqu'un roi marchant à la mort, passa dans ses rangs immobiles; puisqu'au milieu des Parisiens en armes, un roi tomba sur l'échafaud.

Insensés Parisiens! oh! s'il arrivoit que vous subissiez seulement pendant un jour ce joug de la royauté, vers lequel des traîtres vous faisoient courir, de quel déluge de maux vous seriez accablés! Combien, dans votre désespoir, vous apprendriez à regretter ces républicains tant calomniés, si cruellement méconnus, ces républicains vos seuls vrais amis, vos constans défenseurs! Vous les verriez, ces flatteurs hypocrites qui le matin du 13 vous appeloient aux armes; et vous sauriez ce qu'il faut attendre de la bonne foi du ministère anglais et de la clémence des émigrés. Vos prétendus amis se porteroient vos accusateurs; ils vous dénonceroient pour avoir un moment servi la liberté: à votre tour vous auriez des *Rovère*; à votre tour vous seriez appelés *terroristes*; et si vos frères des départemens n'accouroient assez tôt pour vous secourir, vous péririez.

Représentans du peuple, n'abandonnez point cette commune aux fureurs de ceux qui la trompent ; délivrez-la de quiconque travaille à lui donner des rois.

Je demande que la correspondance saisie dans les mains de *Lemaître*, soit lue dans la séance prochaine.

Je demande contre *Rovère* un décret d'arrestation.